

<http://enseignants.se-unesa.org/Projet-de-loi-pour-une-Ecole-de-la-confiance-vehicule-legislatif-maquille-et>



Projet de loi pour une École de la confiance : véhicule législatif maquillé et lancé à vive allure

- Presse - Communiqués de presse -
Date de mise en ligne : mardi 9 octobre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Malgré nos questionnements après le communiqué de Matignon le 3 août, aucun échange n'avait eu lieu sur le projet de loi en préparation, que ce soit sur le contenu ou sur les échéances, jusqu'à il y a deux semaines. Depuis, une seule présentation des grandes lignes du projet de loi par le cabinet aura précédé la découverte de son contenu et son nom, sept jours avant son passage en CSE et CTMEN, les 15 et 17 octobre.

- l'instruction obligatoire à 3 ans et les mécanismes de compensations pour les communes qui devront désormais financer les écoles maternelles privées ;
- le renforcement du contrôle de l'instruction dispensée dans la famille ;
- la création du Conseil d'évaluation de l'École en remplacement du Cnesco ;
- l'assouplissement du cadre des expérimentations pour des travaux de recherche ;
- le changement de nom des Espé qui deviendraient les INSP (Instituts nationaux supérieurs du professorat) en perdant ainsi le « é » de éducation et connaîtraient une reprise en main du ministère pour les référentiels de formation et la désignation des directeurs ;
- l'autorisation pour le gouvernement de procéder par ordonnances pour modifier l'organisation territoriale de l'Éducation nationale.

Le SE-Unsa dénonce un véhicule législatif maquillé derrière la volonté présidentielle grand public de l'instruction obligatoire à 3 ans. Un véhicule législatif maquillé et lancé à vive allure par un exécutif qui mise sur l'effet de sidération de la communauté éducative plutôt que sur la concertation pour construire la fameuse confiance qui ferait pourtant son entrée dans le code de l'éducation avec l'article 1 de cette loi.

La définition de la communauté éducative serait, en effet, complétée par un nouvel alinéa construisant « le lien de confiance » par « l'engagement et l'exemplarité » des personnels impliquant alors « le respect des élèves et de leurs familles ». Le ministre Blanquer imposerait ainsi sa marque de fabrique.

Paris, le 8 octobre 2018

Stéphane Crochet
Secrétaire général

Attachée de presse
Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93